

Revitalisation de centres-bourgs

Le CEREMA , facilitateur de projets dans le cadre de la mission AIDER

Deux exemples de productions

- Une formation-action pour la commune de Florac-Trois-Rivières : de la formation...à l'action, la production d'un schéma de référence pour le réaménagement du centre-bourg (circulation/stationnement/espaces publics)

- Un guide interactif : pour échanger, valoriser, capitaliser des expériences de revitalisations de centres-bourgs

La formation-action : un outil méthodologique

- Au service du développement des compétences des acteurs locaux

- Pour une mise en œuvre opérationnelle du projet

La formation-action : le diagnostic



Esplanade : lieu central et de vie locale, commerces, préfecture

- Qualité urbaine et paysagère peu mise en valeur
- Trop d'espace dédié à la voiture
- Piéton oublié (trottoirs étroits, espace central coupé)
- Espaces publics peu valorisés



La formation-action : le diagnostic

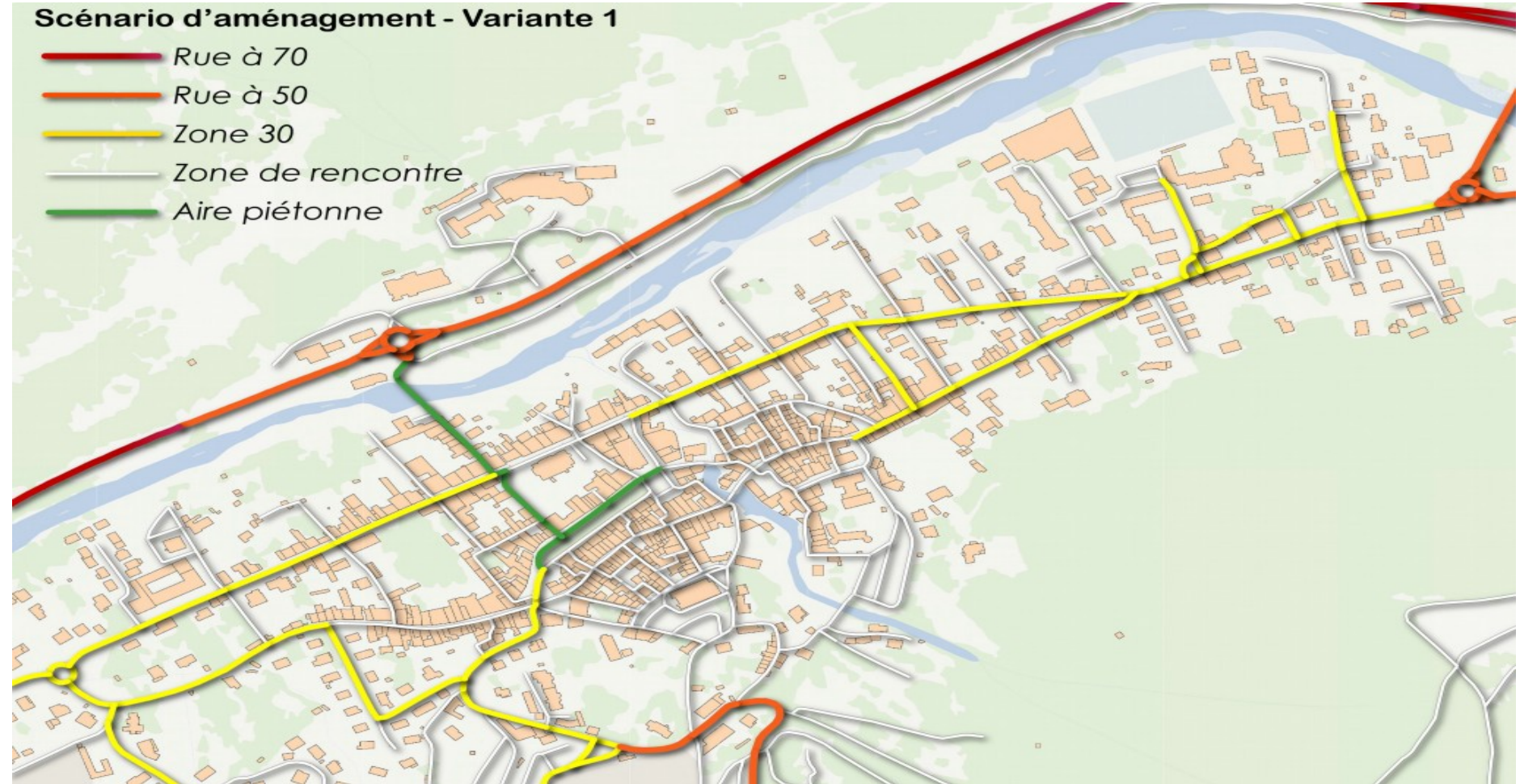
Avenue Monestier : lieu de vie locale, nombreux commerces et services

- Trop d'espace dédié à la voiture (circulation à double sens, stationnement)
- Piéton oublié (trottoirs étroits, présence d'obstacles)
- Peu d'espaces publics aménagés

La formation-action : les scénarios

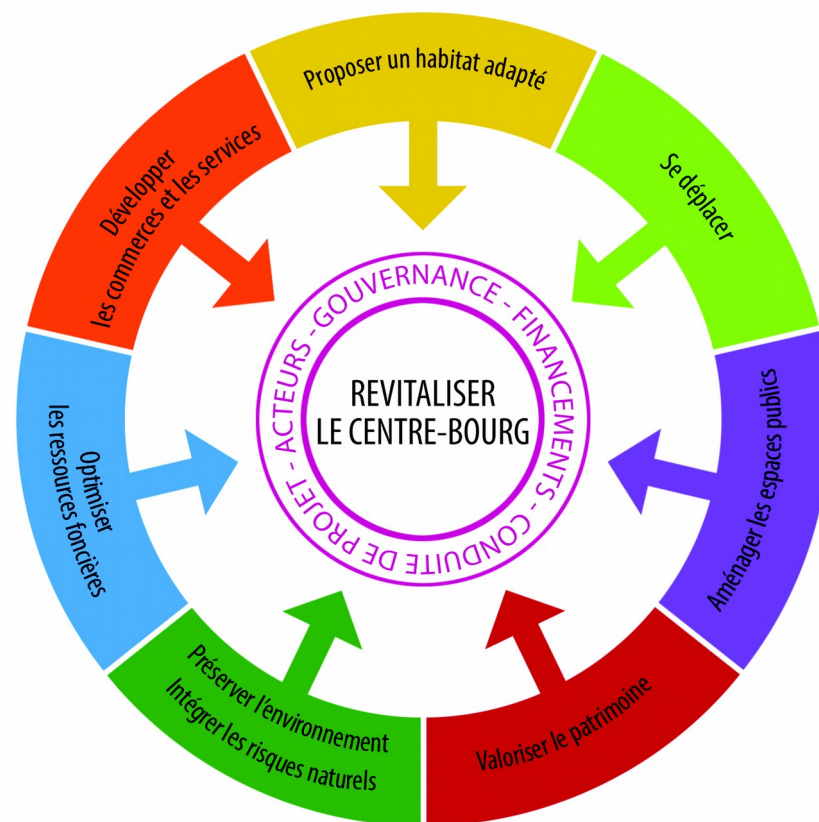
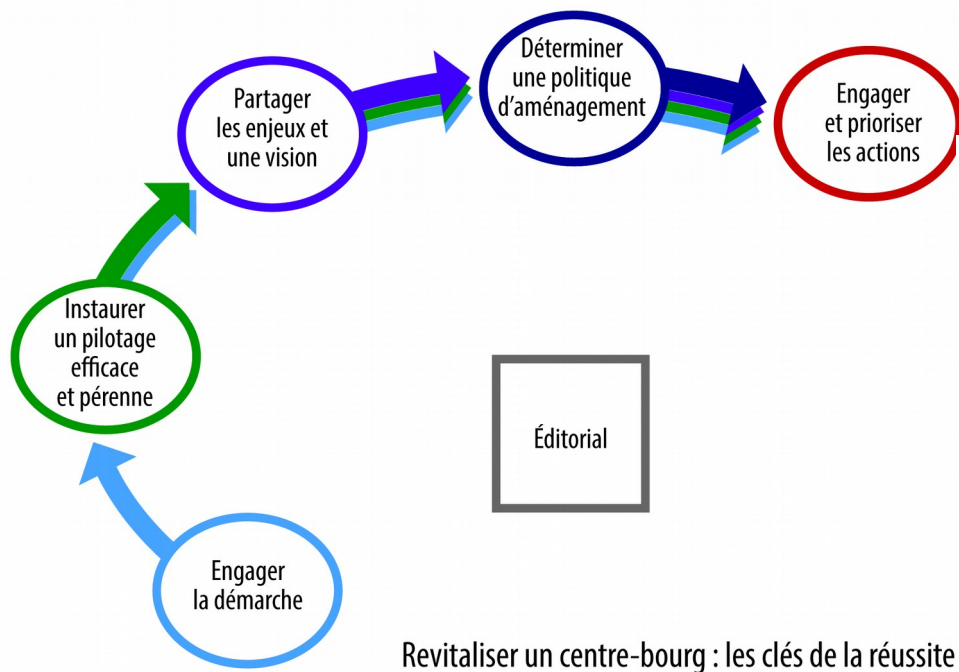
Scénario d'aménagement - Variante 1

-  Rue à 70
-  Rue à 50
-  Zone 30
-  Zone de rencontre
-  Aire piétonne



- Esplanade : mise en zone de rencontre, diminution de la circulation et du stationnement
- Avenue Monestier : une partie en zone 30 et une partie en zone de rencontre (la plus commerçante)

Le guide interactif



Le guide interactif

AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS

Qu'est-ce qu'un espace public ?

Pourquoi et comment impliquer les citoyens dans la conception de l'espace public ?

Comment concevoir un espace public frugal, économe et évolutif ?

Pourquoi penser la place de l'enfant dans l'aménagement ?

Quel traitement des entrées de bourgs ?



AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS

POURQUOI ET COMMENT IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LA CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC ?

Une réponse en 4 points

L'espace public constitue le support d'un vœu de proximité. Il doit permettre la diversité tout en assurant la coexistence harmonieuse entre les usagers. A ce titre, l'implication présente de multiples intérêts.



Diagnostic - Enjeux - Problématique

L'implication citoyenne est une pratique de plus en plus courante dans la conception de projets de manière générale, et dans celle des espaces publics en particulier, à tel point qu'elle est indispensable lorsqu'il s'agit « d'aménagement durable ».

Ses avantages sont nombreux et ses intérêts réciproques. En effet, la participation des habitants au processus de production permet, d'une part d'enrichir le projet, d'autre part de désamorcer d'éventuels conflits, en assurant par la même occasion une meilleure appropriation collective de l'espace public par les usagers.

Congniez-vous
Les enseignements
quartiers labellisé
2014 - Publication
dont un engagement
à la question de l'
citoyenne



Méthodologie - Outils

Mobiliser les citoyens suppose, au préalable, de connaître les objectifs et la participation. Il convient ensuite de se questionner :

Qui ? De multiples acteurs peuvent être sollicités : habitants, riverains, associations, classe politique, tissu associatif, commerçants, etc.

Quand ? La participation citoyenne intervient à tous les stades de conception d'un espace public : l'émergence du projet, lors de son élaboration, lors de sa mise en œuvre et lors de sa gestion.

Comment ? On distingue trois types d'implication qui traduisent une gradation de la participation : l'information, la consultation et la concertation. Quant aux outils, ils sont nombreux, et doivent être choisis en fonction du public sollicité, et du stade d'avancement du projet : enquête, boîte à idées, ateliers thématiques, conseils de quartier, visite de terrain, bandes dessinées, etc.



Gouvernance - Acteurs

Impliquer les citoyens dans la conception d'espaces publics pose deux questions : Qui solliciter pour l'organisation ? Qui solliciter pour la participation ?

En termes d'organisation, outre les services publics (commune, EPCI, DD), des acteurs privés peuvent être mobilisés. A ce titre, s'il semble indispensable qu'il y ait une concertation préalable des débats, le recours à un tiers (urbaniste, architecte, bureau d'études, ...) comme interface avec les habitants, peut constituer un élément facilitateur pour la concertation.

En termes de participation, outre les acteurs mentionnés au paragraphe « Méthodologie », il convient d'insister sur la nécessaire implication des futurs gestionnaires de l'espace public (techniques de la collectivité) afin d'intégrer au mieux leurs pratiques et contraintes.



Financements

Des exemples pour illustrer

Nom de la commune : La Rivière - Isère (38) - Rhône-Alpes

Nombre d'habitants : 781 habitants

Contexte de la commune : Il s'agit d'un projet global cohérent et de qualité sur le cœur du bourg de cette commune rurale afin de créer une attractivité. Ce projet va au-delà de la seule création d'un espace public. A l'époque du projet, la commune de La Rivière fait partie de la Communauté de communes de Vercors Isère avec les communes de Saint-Quentin-sur-Isère et de Montaud. Cet EPCI a fusionné avec la Communauté de communes de Vinay en janvier 2013 pour donner naissance à la Communauté de communes Chambran Vinay Vercors.

Pour plus d'informations : <http://www.caue-isere.org/operations-exemplaires/le-centre-village-la-riviere>

Contexte et objectifs du projet d'aménagement

Le projet s'articule autour d'un espace public à côté duquel se sont implantés un commerce multi-services, un restaurant, un espace d'exposition et un point d'information du PNR du Vercors. Dans le même bâtiment se trouvent des espaces dédiés aux associations, des salles de réunion et le logement du gérant.

La chaufferie, en situation centrale sur le terrain et à l'articulation avec les logements sociaux et les deux gîtes placés en contrebas, alimente un réseau de chaudière qui dessert tout le site. L'ancien séchoir a été restauré et consolidé et un four à pain a été créé au niveau inférieur.

Démarche d'implication citoyenne

En termes d'implication citoyenne, il convient de mettre en avant les échanges nourris et nombreux entre les habitants et les porteurs de projet, et ce, dès la phase amont lors de l'émergence de l'idée de projet : présentation aux habitants avec recueil des critiques et propositions, prise en compte de l'historique du lieu, organisation de visites de chantier et de festivités. Tels ont été les différents modes utilisés pour échanger avec la population.

Par ailleurs, des outils d'animation spécifiques ont été créés. L'atelier d'insertion « Les amis de l'Arthaudière » (Saint-Bonnet-de-Chavagne - 38) a notamment réalisé une maquette du projet qui a servi de support d'explication et de discussion avec les habitants avant la réalisation des travaux. Cet outil, très pédagogique et facile d'appropriation, a permis une meilleure compréhension de la part des personnes peu familiarisées avec des plans masse et autres modes de représentation graphique.

Cette concertation constructive a été pilotée par les membres du Conseil municipal. L'implication des habitants et des élus, dès l'amont et sur toute la durée du projet, a permis d'expliquer, de désamorcer des problèmes potentiels, de donner du temps pour la compréhension et l'acceptation du projet.



Source : CAUE Isère



Source : CAUE Isère

Pour aller plus loin...

Merci de votre attention